

RÉSULTATS FINANCIERS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2015, TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2014

Bénéfice net de 155,7 millions de dollars, en hausse de 16,8 % pour le trimestre
Bénéfice net de 301,0 millions de dollars, en hausse de 11,5 % depuis le début de l'exercice

(Montréal, 6 novembre 2014) – Saputo inc. (TSX: SAP) (Saputo ou la Société) a divulgué aujourd'hui ses résultats financiers pour le deuxième trimestre de l'exercice financier 2015, terminé le 30 septembre 2014. À moins d'avis contraire, tous les montants inclus dans ce communiqué de presse sont exprimés en dollars canadiens et sont présentés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

- Le bénéfice net a totalisé 155,7 millions de dollars, en hausse de 22,4 millions de dollars ou 16,8 %.
- Le bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices et amortissement (BAIIA) s'est établi à 282,2 millions de dollars, en hausse de 41,8 millions de dollars ou 17,4 %.
- Les revenus du trimestre ont totalisé 2,701 milliards de dollars, en hausse de 471,0 millions de dollars ou 21,1 %.
- Le bénéfice par action (BPA) de base et le BPA dilué se sont établis à 0,39 \$ pour le trimestre, comparativement à un BPA de base et à un BPA dilué de 0,34 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui représente une hausse de 14,7 %.

(en millions de dollars canadiens (CAD), sauf les données par action)

(non audités)	Pour les périodes de trois mois terminées les		Pour les périodes de six mois terminées les	
	30 septembre 2014	30 septembre 2013	30 septembre 2014	30 septembre 2013
Revenus	2 701,3	2 230,3	5 322,1	4 403,9
BAIIA	282,2	240,4	551,1	482,5
Bénéfice net	155,7	133,3	301,0	270,0
BPA				
De base	0,39	0,34	0,76	0,69
Dilué	0,39	0,34	0,75	0,68

- Dans le Secteur USA, le prix moyen du bloc¹ par livre de fromage a augmenté de 0,38 \$ US et le prix moyen du beurre² par livre a augmenté de 1,21 \$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, donnant lieu à une hausse des revenus. Les facteurs du marché³ ainsi que la hausse des prix de vente et des volumes de ventes de fromage ont eu une incidence positive sur le BAIIA.
- Le BAIIA du Secteur Canada a diminué principalement en raison de la hausse des coûts des ingrédients et d'exploitation, malgré l'apport, au cours du trimestre, des activités relatives au lait nature de Scotsburn Co-Operative Services Limited, dont l'acquisition a été conclue le 14 avril 2014 (l'acquisition de Scotsburn).
- Le BAIIA du Secteur International a augmenté en raison de l'apport de la Division Produits laitiers (Australie) découlant de l'acquisition de Warrnambool Cheese & Butter Factory Company Holdings Limited, dont les activités sont consolidées depuis le 21 janvier 2014 (l'acquisition de Warrnambool), et de la hausse des prix de vente sur les marchés d'exportation.
- La fluctuation du dollar canadien par rapport au dollar américain et au peso argentin au cours du trimestre a eu une incidence positive sur les revenus et le BAIIA, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Le conseil d'administration a approuvé un dividende de 0,13 \$ par action, payable le 12 décembre 2014 aux actionnaires ordinaires inscrits le 2 décembre 2014.
- Le 5 août 2014, le conseil d'administration a déclaré un dividende en actions correspondant à une action ordinaire pour chaque action ordinaire émise et en circulation, ce qui a eu l'effet d'un fractionnement, à raison de deux actions pour une, des actions ordinaires en circulation de la Société. Le dividende sur les actions ordinaires a été versé le 29 septembre 2014 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 19 septembre 2014. Les actions ordinaires de la Société ont commencé à se négocier ex-dividende (en tenant compte du fractionnement) le 30 septembre 2014 et toutes les références aux actions ordinaires, aux options et autres informations connexes dans ce communiqué ont été ajustées rétroactivement pour refléter le dividende en actions.

¹ Le « prix moyen du bloc » correspond au prix moyen quotidien d'un bloc de fromage cheddar de 40 livres transigé sur la Chicago Mercantile Exchange (CME), utilisé comme prix de base du fromage.

² Le « prix moyen du beurre » correspond au prix moyen quotidien du beurre de catégorie AA transigé sur la CME, utilisé comme prix de base du beurre.

³ Les facteurs du marché comprennent le prix moyen du bloc par livre de fromage et son incidence sur l'absorption des frais fixes et sur la réalisation des stocks, l'incidence de la relation entre le prix moyen du bloc par livre de fromage et le coût de la matière première, le lait, l'incidence des prix du marché sur les ventes d'ingrédients laitiers, ainsi que l'incidence du prix moyen du beurre sur les ventes d'aliments laitiers.

Renouvellement du programme de rachat dans le cours normal

La Société a annoncé aujourd'hui son intention d'acheter par le biais de transactions sur le marché libre par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto (TSX) ou par tout autre moyen pouvant être autorisé par la TSX et conformément aux lois applicables, soit, notamment, au moyen de conventions de gré à gré conclues aux termes d'une dispense de l'offre publique de rachat délivrée par un organisme de réglementation des valeurs mobilières au Canada, certaines de ses actions ordinaires (actions ordinaires) dans le cadre d'un programme de rachat dans le cours normal (programme de rachat), le tout à des fins d'annulation et sujet à l'approbation réglementaire. Aux termes du programme de rachat, Saputo peut acheter à des fins d'annulation un maximum de 19 532 686 actions ordinaires au cours de la période de 12 mois commençant le 17 novembre 2014, ce qui représente environ 5 % des 390 653 736 actions ordinaires émises et en circulation au 31 octobre 2014. En vertu du programme de rachat, Saputo a mis en place un régime de rachat automatique (régime automatique). Le régime automatique permet à la Société d'établir des instructions standards à l'égard de la façon dont les actions ordinaires peuvent être rachetées sur le marché libre au cours des périodes de restriction sur les transactions qu'elle s'impose. Le régime automatique entrera en vigueur le 17 novembre 2014 et devrait se terminer simultanément au programme de rachat. Il constitue un régime automatique pour les fins des lois canadiennes applicables en valeurs mobilières, et a été révisé par la TSX.

Au cours des six mois de calendrier terminés le 31 octobre 2014, la moyenne quotidienne des opérations réalisées sur les actions ordinaires de la Société a été de 465 500 actions. En conséquence, la Société est autorisée à racheter lors d'un même jour de bourse un maximum de 116 375 actions ordinaires, représentant 25 % de la moyenne quotidienne des opérations réalisées sur les actions ordinaires émises et en circulation. Ces achats seront effectués en conformité avec la réglementation applicable au cours d'une période maximale de 12 mois commençant le 17 novembre 2014 et se terminant le 16 novembre 2015. La contrepartie en espèces qui sera versée par la Société pour toute action ordinaire rachetée sur le marché libre en vertu du programme de rachat correspondra au cours du marché des actions ordinaires au moment de l'achat. Les achats effectués au moyen de conventions de gré à gré seraient à un prix inférieur au cours du marché en vigueur des actions ordinaires au moment de l'achat, comme le prévoit la dispense pertinente. Au cours des douze derniers mois, Saputo a racheté 1 503 400 de ses actions ordinaires dans le cadre du programme de rachat qui a été mis en place en novembre 2013, à un prix moyen pondéré de 32,45 \$ par action, pour une contrepartie totale de 48 786 416 \$.

La Société est d'avis que l'achat de ses propres actions peut, selon les circonstances, représenter un investissement responsable des fonds disponibles.

À la connaissance de la Société, aucun administrateur, membre de la haute direction ou personnes qui ont un lien avec un administrateur ou un membre de la haute direction de Saputo, qui agissent conjointement ou de concert avec Saputo ou qui détiennent 10 % ou plus de toute catégorie de titres de participation de la Société n'a actuellement l'intention de vendre des actions ordinaires de la Société aux termes du programme de rachat. Toutefois, ces personnes pourraient vendre par l'intermédiaire de la TSX dans l'éventualité où leurs circonstances propres venaient à changer ou qu'une de ces personnes prenait une décision qui ne serait pas liée au programme de rachat. Les avantages que retireraient ces personnes dont les actions ordinaires sont achetées aux termes du programme de rachat seraient les mêmes que ceux dont bénéficie tout autre actionnaire dont les actions ordinaires seraient achetées.

Renseignements supplémentaires

Pour des renseignements supplémentaires sur les résultats financiers du deuxième trimestre de l'exercice 2015, veuillez consulter les états financiers consolidés intermédiaires résumés et les notes afférentes, et le rapport de gestion pour le deuxième trimestre de l'exercice 2015. Ces documents sont disponibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et à partir de l'onglet « Investisseurs et médias » du site web de la Société, à l'adresse : www.saputo.com.

Conférence téléphonique

Une conférence téléphonique afin de discuter des résultats du deuxième trimestre de l'exercice 2015 aura lieu le jeudi 6 novembre 2014 à 14 h 30, heure de l'Est. Le numéro à composer afin de participer à cette conférence téléphonique est le 1-800-695-8859. Veuillez s'il vous plaît signaler ce numéro cinq minutes avant le début de la conférence.

Pour écouter cet appel via Internet, veuillez vous rendre à l'adresse suivante : www.gowebcasting.com/5949.

Pour ceux qui ne pourront participer, un enregistrement de la conférence sera disponible pour écoute jusqu'à 23 h 59, le 13 novembre 2014. Pour accéder à cet enregistrement, veuillez signaler le 1-800-558-5253, code d'accès : 21736608. La conférence sera archivée sur le site web de Saputo à l'adresse www.saputo.com dans la section « Investisseurs et médias » sous la rubrique « Communiqués ».

À propos de Saputo

Saputo produit, met en marché et distribue une vaste gamme de produits de la meilleure qualité, notamment du fromage, du lait nature, des produits laitiers et de la crème ayant une durée de conservation prolongée, des produits de culture bactérienne et des ingrédients laitiers. Saputo est parmi les dix plus grands transformateurs laitiers au monde, le plus important au Canada, le troisième en Argentine et le quatrième en Australie. Aux États-Unis, la Société est l'un des trois plus grands producteurs de fromage et l'un des plus grands producteurs de produits laitiers ayant une durée de conservation prolongée et de culture bactérienne. Nos produits sont vendus dans plus de 40 pays sous des marques reconnues comme *Saputo*, *Alexis de Portneuf*, *Armstrong*, *Baxter*, *Dairyland*, *Dragone*, *DuVillage 1860*, *Friendship*, *Frigo Cheese Heads*, *Great Midwest*, *King's Choice*, *Kingsey*, *La Paulina*, *Lait's Go*, *Neilson*, *Nutrilait*, *Ricrem*, *Salemville*, *Scotsburn*, *Stella*, *Sungold* et *Treasure Cave*. Saputo inc. est une société publique dont les actions sont cotées à la Bourse de Toronto sous le symbole « SAP ».

- 30 -

Relations médias et relations investisseurs

Sandy Vassiadis
Directrice, Communications corporatives
514-328-3347

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs au sens de la législation en valeurs mobilières. Ces énoncés sont fondés, entre autres, sur les hypothèses, les attentes, les estimations, les objectifs, les projets et les intentions de Saputo à la date des présentes en ce qui concerne les revenus et les charges prévus, l'environnement économique, industriel, concurrentiel et réglementaire dans lequel la Société exerce ses activités ou qui serait susceptible d'avoir une incidence sur ses activités, sa capacité à attirer et à conserver des clients et des consommateurs, ainsi que la disponibilité et le coût du lait et des autres matières premières et l'approvisionnement en énergie, ses charges d'exploitation et le prix de ses produits finis sur les différents marchés où elle exerce ses activités.

Ces énoncés prospectifs portent notamment sur les objectifs à court et à moyen terme de la Société, ses perspectives, ses projets commerciaux et ses stratégies pour atteindre ces objectifs, ainsi que sur ses convictions, ses projets, ses objectifs et ses attentes. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes comme « pouvoir », « devoir », « croire », « prévoir », « planifier », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « anticiper », « estimer », « projeter », « objectif », « continuer », « proposer », « cibler » ou « viser » à la forme affirmative ou négative, à l'emploi du conditionnel ou du futur, et à l'emploi d'autres termes semblables.

De par leur nature, les énoncés prospectifs sont exposés à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Les résultats réels peuvent être très différents des conclusions ou des prévisions données dans ces énoncés prospectifs. Par conséquent, la Société ne peut garantir que les énoncés prospectifs se réaliseront. Les hypothèses, les attentes et les estimations qui ont servi à la préparation des énoncés prospectifs et les risques qui pourraient entraîner un écart important entre les résultats réels et les attentes actuelles sont exposés dans les documents de la Société déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, notamment à la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion figurant au rapport annuel 2014 de la Société.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les estimations, les attentes et les hypothèses actuelles de la direction, que cette dernière estime raisonnables à la date des présentes, et par conséquent, sont sujets à changement par la suite. Vous ne devez pas accorder une importance indue à ces énoncés ni vous y fier à une autre date.

À moins que la législation en valeurs mobilières l'exige, Saputo ne s'engage nullement à mettre à jour ou à réviser ces énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qu'elle peut faire ou qui peuvent être faits, pour son compte, à l'occasion, à la suite d'une nouvelle information, d'événements à venir ou autrement.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Les **revenus consolidés** du trimestre terminé le 30 septembre 2014 se sont élevés à 2,701 milliards de dollars, en hausse de 471,0 millions de dollars ou 21,1 % comparativement à 2,230 milliards de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation est partiellement attribuable à la hausse du prix moyen du bloc par livre de fromage et du prix moyen du beurre dans le Secteur USA, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'inclusion de la Division Produits laitiers (Australie), dans le Secteur International, et de l'acquisition de Scotsburn, dans le Secteur Canada, a contribué aux revenus pour le trimestre. Cette hausse est également attribuable à l'augmentation des prix de vente découlant de la hausse du coût du lait dans les Secteurs Canada et International ainsi qu'à l'augmentation des volumes de ventes dans le Secteur USA. La fluctuation du dollar canadien par rapport au dollar américain et au peso argentin a donné lieu à une augmentation des revenus d'environ 17 millions de dollars.

Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2014, les revenus ont totalisé 5,322 milliards de dollars, en hausse de 918,2 millions de dollars ou 20,8 % comparativement à 4,404 milliards de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation du prix moyen du bloc par livre de fromage et du prix moyen du beurre dans le Secteur USA a donné lieu à une hausse des revenus par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'inclusion des revenus tirés de la Division Produits laitiers (Australie) dans le Secteur International et de l'acquisition de Scotsburn dans le Secteur Canada a également contribué à cette hausse. Dans les Secteurs USA et International, l'augmentation des prix de vente découlant de la hausse du coût du lait ainsi que l'augmentation des prix de vente sur les marchés d'exportation ont donné lieu à une hausse des revenus. De plus, les volumes de ventes ont augmenté dans le Secteur USA, ce qui s'est traduit par une augmentation des revenus. La fluctuation du dollar canadien a donné lieu à une hausse des revenus d'environ 51 millions de dollars.

Le **bénéfice consolidé avant intérêts, impôts sur les bénéfices et amortissement (BAIIA)** du deuxième trimestre de l'exercice 2015 s'est établi à 282,2 millions de dollars, en hausse de 41,8 millions de dollars ou 17,4 % comparativement à 240,4 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le BAIIA comprend l'apport de la Division Produits laitiers (Australie) pour le trimestre. La hausse des prix de vente sur les marchés d'exportation a donné lieu à une augmentation du BAIIA dans le Secteur International et a contrebalancé la hausse des coûts des ingrédients et d'exploitation. Des facteurs du marché favorables dans le Secteur USA ont également eu une incidence positive sur le BAIIA. Dans le Secteur Canada, la hausse des coûts d'exploitation a eu une incidence négative sur le BAIIA. La fluctuation du dollar canadien a eu une légère incidence favorable sur le BAIIA par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2014, le BAIIA s'est établi à 551,1 millions de dollars, en hausse de 68,6 millions de dollars ou 14,2 % comparativement à 482,5 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse est partiellement attribuable au BAIIA découlant de l'inclusion de la Division Produits laitiers (Australie) et à la hausse des prix de vente dans le Secteur International. Dans le Secteur USA, la hausse des volumes de ventes et l'efficacité accrue ont compensé les facteurs du marché défavorables par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse des coûts d'exploitation dans les Secteurs Canada et International a eu une incidence négative sur le BAIIA, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. La fluctuation du dollar canadien a donné lieu à une augmentation du BAIIA par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

AUTRES ÉLÉMENTS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

L'**amortissement** pour le deuxième trimestre de l'exercice 2015 a totalisé 41,4 millions de dollars, en hausse de 5,7 millions de dollars, comparativement à 35,7 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2014, la charge d'amortissement a totalisé 80,3 millions de dollars, en hausse de 10,3 millions de dollars comparativement à 70,0 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ces augmentations s'expliquent essentiellement par la charge d'amortissement additionnelle liée à l'acquisition de Warrnambool. Les augmentations reflètent également les fluctuations du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Les **charges d'intérêts nettes** se sont accrues de 1,6 million de dollars et de 5,8 millions de dollars au cours des périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2014, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ces hausses sont surtout attribuables à l'augmentation des emprunts, en raison de l'acquisition de Warrnambool.

Les **impôts sur les bénéfices** pour le deuxième trimestre de l'exercice 2015 ont totalisé 66,9 millions de dollars, ce qui représente un taux d'imposition effectif de 30,1 % comparativement à 29,1 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les impôts sur les bénéfices pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2014 ont totalisé 132,0 millions de dollars, ce qui représente un taux d'imposition de 30,5 % comparativement à 29,1 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le taux d'imposition varie et peut augmenter ou diminuer selon le montant et la source des bénéfices imposables, les modifications apportées aux lois fiscales et aux taux d'imposition, et la révision des hypothèses et des estimations ayant servi à l'établissement des actifs ou des passifs fiscaux de la Société et de ses sociétés affiliées.

Le **bénéfice net** s'est chiffré à 155,7 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 septembre 2014, comparativement à 133,3 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2014, le bénéfice net a totalisé 301,0 millions de dollars, comparativement à 270,0 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ce résultat reflète les divers facteurs analysés dans ce communiqué.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars CAD, sauf les données par action)

Exercices	2015		2014				2013	
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
Revenus	2 701,3	2 620,8	2 485,9	2 343,2	2 230,3	2 173,5	2 053,3	1 800,6
BAlIA ajusté ¹	282,2	268,9	277,8	260,0	240,4	242,1	229,7	212,5
Bénéfice net	155,7	145,3	119,8	144,1	133,3	136,7	100,5	130,0
Bénéfice net ajusté ¹	155,7	145,3	152,8	144,1	133,3	136,7	129,2	130,0
BPA								
De base	0,39	0,37	0,31	0,37	0,34	0,35	0,26	0,33
Dilué	0,39	0,36	0,31	0,37	0,34	0,34	0,25	0,33
BPA ajusté ¹								
De base	0,39	0,37	0,39	0,37	0,34	0,35	0,33	0,33
Dilué	0,39	0,36	0,39	0,37	0,34	0,34	0,32	0,33

¹ Le BAlIA ajusté, le bénéfice net ajusté et le bénéfice par action ajusté (de base et dilué) sont des mesures non définies par les IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesure de calcul des résultats non conforme aux Normes internationales d'information financière » incluse dans le rapport de gestion de la Société du deuxième trimestre de l'exercice financier 2015 pour la définition de ces termes.

Principaux facteurs consolidés ayant une incidence positive (négative) sur le BAlIA

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2015		2014			
	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Facteurs du marché ^{1, 2}	10	(35)	16	9	(17)	12
Taux de change du dollar américain ¹	6	7	9	5	4	1

¹ Comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

² Les facteurs du marché comprennent le prix moyen du bloc par livre de fromage et son incidence sur l'absorption des frais fixes et sur la réalisation des stocks, l'incidence de la relation entre le prix moyen du bloc par livre de fromage et le coût de la matière première, le lait, l'incidence des prix du marché sur les ventes d'ingrédients laitiers, ainsi que l'incidence du prix moyen du beurre sur les ventes d'aliments laitiers.

INFORMATION SECTORIELLE

Secteur Canada

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2015		2014			
	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Revenus	971,7	949,1	881,4	955,6	920,5	896,0
BAlIA	106,8	113,3	108,9	116,1	116,7	115,7

Le Secteur Canada comprend la Division Produits laitiers (Canada) et la Division Boulangerie. La Division Boulangerie représente moins de 5 % des revenus du Secteur.

Secteur USA

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2015		2014			
	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Revenus	1 345,1	1 291,9	1 220,0	1 138,0	1 078,6	1 053,3
BAIIA	136,6	117,8	128,1	121,1	107,9	112,6

Principaux facteurs ayant une incidence positive (négative) sur le BAIIA

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2015		2014			
	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Facteurs du marché ^{1,2}	10	(35)	16	9	(17)	12
Taux de change du dollar américain ¹	6	7	9	5	4	1

¹ Comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

² Les facteurs du marché comprennent le prix moyen du bloc par livre de fromage et son incidence sur l'absorption des frais fixes et sur la réalisation des stocks, l'incidence de la relation entre le prix moyen du bloc par livre de fromage et le coût de la matière première, le lait, l'incidence des prix du marché sur les ventes d'ingrédients laitiers, ainsi que l'incidence du prix moyen du beurre sur les ventes d'aliments laitiers.

Autres informations pertinentes

(en dollars US, sauf le taux de change moyen)

Exercices	2015		2014			
	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Prix moyen du bloc par livre de fromage	2,111	2,161	2,178	1,836	1,735	1,779
Prix de clôture par livre de fromage ¹	2,208	2,000	2,385	2,000	1,765	1,638
Prix moyen du beurre par livre	2,676	2,123	1,832	1,579	1,467	1,610
Prix de clôture du beurre par livre ²	2,895	2,500	2,000	1,533	1,610	1,428
Prix de marché moyen du lactosérum par livre ³	0,653	0,660	0,620	0,570	0,580	0,580
Écart ⁴	(0,021)	(0,008)	0,012	0,044	0,041	0,046
Taux de change moyen du dollar américain par rapport au dollar canadien ⁵	1,090	1,091	1,104	1,042	1,039	1,023

¹ Le prix de clôture du bloc correspond au prix d'un bloc de fromage cheddar de 40 livres transigé sur la Chicago Mercantile Exchange (CME) le dernier jour ouvrable de chaque trimestre.

² Le prix de clôture du beurre correspond au prix du beurre de catégorie AA transigé sur la CME le dernier jour ouvrable de chaque trimestre.

³ Le prix de marché moyen du lactosérum est basé sur les informations publiées par le Dairy Market News.

⁴ L'écart correspond au prix moyen du bloc par livre de fromage moins le résultat du coût moyen par 100 livres de lait de catégorie III et/ou de catégorie 4b divisé par 10.

⁵ Selon l'information publiée par la Banque du Canada.

Le Secteur USA comprend la Division Fromages (USA) et la Division Aliments laitiers (USA).

Secteur International

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2015		2014			
	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Revenus	384,5	379,7	384,5	249,5	231,2	224,2
BAIIA	38,7	37,8	40,8	22,8	15,8	13,8

Le Secteur International comprend la Division Produits laitiers (Argentine), la Division Produits laitiers (Australie) et la Division Ingrédients laitiers. La Division Ingrédients laitiers comprend les ventes nationales et d'exportation d'ingrédients de nos divisions nord-américaines, ainsi que l'exportation de fromages de ces divisions.

PERSPECTIVES

Dans le Secteur Canada, l'acquisition de Scotsburn, complétée le 14 avril 2014, permettra à la Division Produits laitiers (Canada) d'accroître sa présence dans les Maritimes. Cette acquisition s'inscrit dans les efforts continus de la Société visant à accroître les volumes dans la catégorie du lait nature. La Division continuera d'évaluer les occasions et les synergies possibles afin d'améliorer et d'élargir sa gamme de produits pour ses clients pendant le reste de l'exercice 2015. En outre, la Division cherchera des occasions dans des catégories qui offrent un potentiel de croissance et pour lesquelles la Société est bien positionnée, notamment les catégories des produits laitiers à valeur ajoutée et des fromages de spécialité. Les investissements dans ces catégories permettent à la Société de tirer parti d'un réseau de distribution national afin de maximiser l'accessibilité au Canada.

L'innovation demeure une priorité, celle-ci permettant au Secteur d'offrir des produits qui répondent aux besoins des consommateurs d'aujourd'hui. Par conséquent, des ressources sont affectées à l'innovation de produits, ce qui permet au Secteur de nouer et de conserver des relations à long terme avec les consommateurs et les clients.

Au cours du deuxième trimestre, la Société a remis en question la fermeture de l'installation de Glenwood, en Alberta, annoncée antérieurement, laquelle devait avoir lieu en décembre 2015. L'installation poursuivra ses activités. Au cours de la même période, la Société a annoncé que l'installation de Trois-Rivières, au Québec, cessera ses activités en septembre 2015. Ses activités seront transférées à d'autres installations existantes.

La Division Produits laitiers (Canada) achèvera, au cours des prochains trimestres de l'exercice 2015, le projet qui vise à regrouper les activités de distribution de la région du Grand Montréal dans un seul centre situé à Saint-Laurent, au Québec, ce qui devait être complété au premier trimestre de l'exercice 2015. Cette initiative a été annoncée au cours de l'exercice 2013 et découle de l'évaluation continue des activités par la Société en vue de réduire les coûts et d'augmenter la productivité.

Dans le Secteur USA, nous compléterons l'intégration de la Division Aliments laitiers (USA) en nous concentrant avant tout sur la mise en œuvre des processus et des systèmes de la Division. Le Secteur a l'intention de tirer parti de la place occupée par cette Division à l'échelle nationale en ce qui a trait à la fabrication et à la distribution. La Division Aliments laitiers (USA) mettra l'accent sur l'accroissement des volumes en s'alignant sur des clients solides et en croissance ainsi qu'en mettant en marché de produits innovateurs. De plus, au cours du reste de l'exercice 2015, nous poursuivrons nos efforts visant à accroître le volume enregistré par la Division Fromages (USA), des efforts qui, avec la collaboration de notre Secteur International, seront axés sur la croissance du marché des ventes d'exportation. La Division Fromages (USA) prévoit continuer d'accroître ses activités de distribution et sa part de marché liées à ses gammes de premier ordre de fromages en bâtonnets et de produits aromatisés de fromage bleu. La Société s'efforcera de mettre en œuvre des initiatives afin de réduire au minimum l'incidence négative de la volatilité potentielle du marché.

Suite aux dépenses en immobilisations effectuées à une installation du Midwest à l'exercice précédent, le Secteur commence à bénéficier de la baisse des coûts d'exploitation, en plus de bénéficier de la fermeture de deux usines survenue en mai et en juillet 2014, tel qu'annoncé en mars 2014. Dans un but semblable, le Secteur continuera d'évaluer les possibilités d'accroître l'efficacité tant dans les installations de fabrication que dans les installations de distribution aux États-Unis, et il continuera également à surveiller les fluctuations des marchés des produits laitiers et prendra les décisions appropriées pour limiter l'incidence sur ses activités.

Le Secteur International continue de chercher à accroître les volumes de ventes sur les marchés existants et de développer d'autres marchés internationaux grâce à ses activités en Argentine, dont la capacité s'est accrue au cours des deux derniers exercices. De plus, le Secteur cherchera à accroître les volumes de ventes de fromage à l'exportation provenant de la Division Fromages (USA). L'inclusion de la Division Produits laitiers (Australie) a procuré au Secteur International une plateforme additionnelle afin de viser une croissance à long terme de ses activités liées aux produits laitiers à l'échelle mondiale. Nous avons l'intention d'accélérer la croissance en Australie, en effectuant les dépenses en immobilisations nécessaires et en consacrant des ressources à l'accroissement de la capacité de fabrication, à l'augmentation de l'approvisionnement en lait et à la création de nouvelles opportunités. Le Secteur continuera d'évaluer l'ensemble de ses activités dans le but d'améliorer l'efficacité opérationnelle.

Nous visons toujours à accroître l'efficacité globale de tous nos secteurs et à poursuivre notre croissance, tant à l'interne que par le biais d'acquisitions.